association Gaston Mialaret

Recrute
UN(E) MEDECIN DIRECTEUR PEDIATRE/PEDOPSYCHIATRE/NEUROPEDIATRE
Au Pôle Enfance Adolescence Famille (PEAF) de VIRE

Contrat à durée indéterminée
Dès que possible
Temps de travail : 40 % à 50 % de temps (selon l'ancienneté)

Intitulé du poste

Le médecin Directeur pédiatre/pédopsychiatre/neuropédiatre au Pôle Enfance Adolescence Famille (PEAF) de VIRE – poste entre 40% et 50 % de temps selon l'ancienneté (2 journées par semaine).

Contexte

Ce poste s'inscrit dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire CAMSP et CMPP au sein d'un pôle situé à VIRE associant CAMSP, CMPP, le CMPEA et le CATTP de l'EPSM, SESSAD et PIPS de l'APAEI.

L'équipe de VIRE est actuellement composée d'une secrétaire, une éducatrice de jeunes enfants, un assistant de service social, deux psychologues, une psychopédagogue, une psychomotricienne, un ergothérapeute, une orthophoniste et un médecin pédiatre.

Le fonctionnement du PEAF fait l'objet d'une convention cadre entre l'Association et l'EPSM déterminant notamment le fonctionnement du guichet unique d'accueil.

Missions et contenu du poste

Le médecin Directeur pédiatre/pédopsychiatre/neuropédiatre travaillera :

- **A raison de 20 % à 25 % de temps au sein du CAMSP**

Le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce accueille les enfants de 0 à 4 ou les femmes enceintes. Le CAMSP accueille des parents ayant des inquiétudes sur le développement de leur enfant. Le CAMSP accueille des familles rencontrant des difficultés dans le lien parents-enfant ou dans leur parentalité. Il accueille jusqu'à leurs six ans des enfants présentant des troubles du neurodéveloppement, des troubles psycho-affectifs, tout type de handicap ainsi que des familles présentant des problématiques psycho-sociales. Le CAMSP propose une approche globale et pluridisciplinaire centrée sur l'enfant, sa famille et son environnement.

- **A raison de 20 % à 25 % de temps au sein du CMPP**

Le Centre Médico-Psycho-Pédagogique accueille les enfants de 5 à 14 ans. Il les accompagne jusqu'à leurs 20 ans au plus tard. Le CMPP a vocation à pratiquer le diagnostic et le traitement des troubles psychiques, cognitifs, des apprentissages et du comportement. Le CMPP accueille des familles rencontrant des difficultés dans leur parentalité. Il prend en charge la santé mentale et les difficultés scolaires. Le CMPP est compétent pour accompagner les enfants et adolescents présentant des troubles du neurodéveloppement, des troubles psycho-affectifs et des familles ayant des problématiques psycho-sociales. Le CMPP propose une approche globale et pluridisciplinaire centrée sur l'enfant, sa famille et son environnement.

Contenu du poste

- **En tant que Directeur médical**

Il encadre et anime une équipe pluridisciplinaire. Il assure le management de l'équipe et veille à la bonne dynamique de celle-ci.
Il est garant de l'offre de soins et d'accompagnements ainsi que de leur développement.
Il est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre du projet de service. Il veille au respect du règlement intérieur, à l'application des recommandations de bonnes pratiques et à la mise en œuvre des outils de la loi 2002-2.
Il anime les réunions institutionnelles et réunions d'équipe. Il participe aux réunions du conseil de direction.
Il assure le suivi et les remontées de l'activité. Il réalise les rapports d'activité qu'il présente auprès de l'Assemblée Générale.
Il assure la gestion quotidienne et l'organisation de l'équipe et du service.
Il participe aux commissions de recrutement.
Il travaille sur les procédures de prise en charge, organise la participation au travail en réseau.
Il participe aux rencontres avec les partenaires extérieurs (PMI, AEMO, APAEI, EPSM, réseau ado…).
Il participe aux commissions sur le plan de formation.
Il effectue les entretiens professionnels des salariés.

Il représente l'Association et les services CAMSP et CMPP dans les échanges et rencontres avec l'EPSM dans le cadre du guichet unique (réunion liste d'attente, co-pilotage du secrétariat, réunion de coordination et de relais, animation de la convention). Il participe à maintenir des relations privilégiées avec les services de l'APAEI partenaire. Il s'implique dans une dynamique de soins innovante.

- **En tant que Clinicien**

Il anime et organise les synthèses et participe à l'élaboration des projets personnalisés. Il donne son accord aux parcours de soins correspondants aux missions du service et aux besoins de la personne accompagnée.
Il assure un travail clinique de consultation et de suivi. Selon son appétence, il peut prendre un rôle de référence ou se positionner sur des entretiens familiaux.
Il est responsable de l'évaluation des pratiques en cohérence avec les dispositions législatives et règlementaires.
Il rédige et supervise les documents cliniques.
Il est responsable du dossier médical.
Il peut prendre le rôle d'accueillant et recevoir en première intention les familles. Il est alors chargé de réaliser les premiers entretiens et de recueillir toutes les informations utiles à la mise en place d'un suivi. Il restitue ensuite son analyse à l'équipe pluridisciplinaire.
Il peut assurer le rôle de référent et devient alors l'interface privilégiée de la famille et des partenaires. Il est le référent de la situation de l'enfant. Il peut assurer la référence médicale de certains enfants dont le référent n'est pas médecin.
Il réalise les bilans et suivis pédiatriques/pédopsychiatriques des patients. Il répond aux demandes d'avis médicaux et assure le lien avec les médecins généralistes ou spécialistes qui entourent l'enfant dont il a la référence médicale.
Il rédige les certificats et courriers médicaux, les demandes d'entente préalable et les prescriptions de transport.
Il participe aux temps d'échanges institutionnels en apportant ses compétences professionnelles spécifiques et contribue à alimenter la réflexion collective sous l'angle médical.

Compétences requises

- Management d'une équipe pluridisciplinaire.
- Travail en réseau.
- Connaissances du cadre légal, des recommandations de bonnes pratiques,
- Connaissance des troubles du neurodéveloppement et des troubles psychoaffectifs chez les enfants.
- Grande appétence pour le travail en équipe et le travail partenarial.
- Attrait pour le travail avec des publics en situations psycho-sociales dégradées.

Rémunération

Conditions d'embauche et salariales de la convention collective du 15 mars 1966.

Conditions de travail

Présence souhaitée les mardis et jeudis de 11h à 13h (réunions).

Merci d'adresser votre lettre de motivation et CV à :

Monsieur VIAUD, Président de l'association et Monsieur LEMAITRE, Directeur Général

4 rue Raymonde bail 14000 CAEN

Tél : 02.31.53.35.70

siege@mialaret.asso.fr